

PROCES VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire statutaire du 13 septembre 2021

En préambule, le Président, Philippe Huber, informe les membres présents que le comité s'est soucié des modalités pour tenir cette réunion en temps de pandémie.

Les renseignements ont été pris auprès de la Mairie ainsi qu'en consultant le site web du canton de Genève, ceci suite aux décisions du Conseil Fédéral de la semaine dernière.

Il en ressort que :

1. Notre réunion fait partie des réunions servant à la formation de l'opinion politique.
2. La limite est de 50 personnes.
3. Le port du masque et la distance requise sont recommandés et non obligatoires.
4. Aucune nourriture ni boissons ne sont consommées, donc pas d'apéro offert aux membres en fin d'AG.

L'assemblée est ouverte par le Président à 20h.20 avec une présence de 26 membres.

Il précise qu'elle a été convoquée conformément aux statuts et que tous les membres ont reçu l'ordre du jour.

8 membres se sont excusés (Mmes et MM Sarah Sandoz, Adrien Matter, François Veillon, Monique Duvanel, Daniel Dumartheray, Francesco Ranza, Jean-Jacques Pallud et Janine Schaerlig).

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 9 mai 2020.

Sans entrer dans les détails, le Président résume les résultats des votations qui avaient eu lieu par correspondance. Tous les points ont été acceptés à 95%, les 5% restants étant des abstentions. Ce PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Président.

Philippe Huber lit son rapport qui figure en annexe à ce PV ainsi que sur le site web de BVAP.

3. Rapport du trésorier

Jean-François Pascalis informe qu'au 31 décembre 2020, le compte Raiffeisen présentait un avoir de CHF 6'386 francs.

Ce montant est conservé en réserve pour une éventuelle action judiciaire et/ou l'intervention d'un avocat.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

M. Maurice Maret lit le rapport et demande à l'assemblée de bien vouloir accepter les comptes 2020.

5. Approbation des rapports et décharge au comité.

L'unanimité des membres les accepte et donne décharge au comité et au trésorier.

Les divers rapports se trouvent sur le site internet de BVAP.

6. Fixation de la cotisation de membre pour 1018.

Le comité propose le maintien à Fr. 20.-, que ce soit pour un membre seul ou pour un couple.

A l'unanimité, le montant de Fr. 20.- est maintenu.

7. Election du comité et des vérificateurs aux comptes.

Tous les membres sortants se représentent. Aucune personne dans l'assemblée se présente comme candidat.

Ainsi, le comité est composé de MM. Jean-François Pascalis, Michel D'Adonna, Philippe Huber, Marcel Zimmermann, Christian Keimer, Daniel Dumartheray, Denis Spahni, Didier Nicole et Mme Danielle Coral Pascalis.

Les contrôleurs aux comptes sont : MM. Maurice Maret et Jimmy Droz.

La suppléante est Mme Chantal Denton.

Tous sont élus à l'unanimité avec applaudissements.

9. Propositions individuelles et questions

Aucune question ou proposition ne nous est parvenue par écrit.

Les sujets suivants sont abordés avec Monsieur Gilles Marti, maire.

- Demande de pose d'un « tourniquet » à la hauteur de la nouvelle barrière de la douane de Cornière.
- Le carrefour de Mon-Idee est passé des feux au giratoire et ensuite du giratoire aux feux. Certains membres trouvent cette situation aberrante !!
- Route de Cornière refaite : la largeur actuelle est due aux faits suivants : pas assez de largeur à disposition de la commune et pas de possibilités d'acheter des mètres carrés en zone agricole.
- Dès le 1^{er} novembre : fermeture aux heures de pointe devant la mairie, à l'essai pendant un an.
- Fermeture nocturne de la douane de Cara, demande en attente de réponse des autorités idoines.
- Fermeture de la route de Cornière de la douane de Cornière à la route de Puplinge : interdite à la circulation sauf trafic agricole et mobilité douce.
- Feux route de Puplinge - route de Jussy pour plus de sécurité.
- Sauvegarde d'un lavoir au bord du Foron.
- Selon un article dans la TdG, une partie de la prison sera démolie et reconstruite.
- L'autorisation de construire le IEPA est déposée et en cours d'instruction.
- Le plan décennal d'aménagement communal sera présenté à BVAP.

L'assemblée se termine à 21h.05, malheureusement sans la possibilité d'offrir une verrée, comme mentionné en début de PV.

Philippe Huber, Président